

# RAPPORT DU RASSEMBLEMENT AUTOMNAL

Jeudi, 29 octobre 2015

Hôtel EVO  
420, rue Sherbrooke Ouest

**ADOPTÉ LE 19 FÉVRIER 2016**



## **ORDRE DU JOUR**

Mot de bienvenue et prière d'ouverture avec Norman Achneepineskum

Chants d'accueil avec le groupe de tambours Buffalo Hat Singers avec Barbara Diabo, performance de danse et activité énergétique

Présentation et adoption de l'ordre du jour, adoption du rapport du rassemblement du 27 février 2015 et propositions de changement aux Règlements généraux

Mises à jour du Comité directeur du RÉSEAU : États financiers 2014-2015; Budget 2015-2016

Pause réseautage

Rencontrer vos comités de travail du RÉSEAU ! Activité interactive

Présentation par Marc Maracle, président du Ottawa Aboriginal Coalition

Présentation de l'accord de collaboration entre le SPVM et le RÉSEAU avec Nakuset, Rachel Deutsch et le commandant Khanh Du Dinh du SPVM

Forum ouvert sur l'accord de collaboration entre le SPVM et le RÉSEAU

Pause réseautage

Brainstorm pour la programmation culturelle autochtone de 2017

Annonces communautaires

Chants de clôture avec le groupe de tambours Buffalo Hat Singers

Prière de clôture avec Norman Achneepineskum

Ouverture de l'AGA du Centre Justice autochtone de Montréal

---

## **MOT DE BIENVENUE ET PRIÈRE D'OUVERTURE AVEC NORMAN ACHNEEPINESKUM**

La coprésidente, Nakuset, souhaite la bienvenue aux participants et participantes. Elle déclare la rencontre ouverte à 9 h 15. Elle invite M. Norman Achneepineskum à prononcer la prière d'ouverture.

## **CHANTS D'ACCUEIL AVEC LE GROUPE DE TAMBOURS BUFFALO HAT SINGERS AVEC BARBARA DIABO, PERFORMANCE DE DANSE ET ACTIVITÉ ÉNERGÉTIQUE**

La coprésidente, Nakuset, invite le groupe de tambours Buffalo Hat Singers à présenter leur performance. La danseuse de cercle Barbara Diabo les accompagne.

Barbara Diabo anime ensuite une activité énergétique à laquelle toutes les personnes présentes participent avec entrain.

## **PRÉSENTATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR, ADOPTION DU RAPPORT DU RASSEMBLEMENT DU 27 FÉVRIER 2015 ET PROPOSITIONS DE CHANGEMENT AUX RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX**

Nakuset passe en revue l'ordre du jour.

Il est proposé par Wayne Robinson et appuyé par Alana-Dawn Phillips :  
D'ADOPTER L'ORDRE DU JOUR PROPOSÉ.  
Adopté.

Nakuset rappelle que les membres ont reçu à l'avance le rapport du rassemblement du 27 février 2015. Elle demande si des corrections doivent y être apportées.

Dolorès André demande qu'une correction soit apportée à la page 4, deuxième paragraphe, troisième ligne de la fin, soit de remplacer « a conçu » par « va concevoir ».

Il est proposé par Rachel Deutsch et appuyé par Jennifer Brazeau :  
D'ADOPTER LE RAPPORT DU RASSEMBLEMENT DU 27 FÉVRIER 2015 AVEC CORRECTION.  
Adopté.

Concernant les règlements généraux, Nakuset demande à l'assistance si des membres souhaitent apporter des modifications.

Jennifer Brazeau aimerait apporter une modification au point 5A portant sur le quorum pour les réunions du comité directeur. En ce moment, le quorum exige la présence des deux représentant.e.s des organismes autochtones, ce qui peut être contraignant. Elle propose que la présence d'un.e seul.e représentant.e des organismes autochtones soit requise pour qu'il y ait quorum.

Il est proposé par Wayne Robinson et appuyé par David Crane :  
D'AMENDER L'ARTICLE 5A DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX PORTANT SUR LE QUORUM EN REMPLAÇANT « LES DEUX (2) REPRÉSENTANTS DES ORGANISMES AUTOCHTONES » PAR « UN (1) REPRÉSENTANT DES ORGANISMES AUTOCHTONES ».  
Adopté.

## **MISE À JOUR DU COMITÉ DIRECTEUR DU RÉSEAU : ÉTATS FINANCIERS 2014-2015; BUDGET 2015-2016**

Les états financiers 2014-2015 et le budget 2015-2016 ne sont pas disponibles. Odile Joannette, la secrétaire-trésorière, est en congé de maladie et n'a pu les préparer à temps pour le présent rassemblement. Dès qu'ils seront prêts, ils seront présentés au comité directeur qui s'assurera de les transmettre aux membres par courriel. Ils pourront être approuvés au prochain rassemblement en février.

## **RENCONTRER VOS COMITÉS DE TRAVAIL DU RÉSEAU! ACTIVITÉ INTERACTIVE**

Les participant.e.s sont invité.e.s à prendre connaissance des travaux et des réalisations des différents comités en visitant leurs kiosques respectifs. La consigne est de consacrer dix minutes à chaque kiosque de façon à avoir le temps de tous les visiter.

## **PRÉSENTATION PAR MARC MARACLE, PRÉSIDENT DU OTTAWA ABORIGINAL COALITION**

Avant de passer à la présentation de M. Maracle, Geneviève Collard, qui travaille au Centre de services urbains de Montréal et est chargée de projet pour le programme d'insertion socioprofessionnelle Pakatan, souhaite présenter les 10 participant.e.s qui assistent au rassemblement du RÉSEAU ainsi que leur enseignante, Jasmine. On n'y compte qu'une jeune femme. Elle précise que Pakatan signifie « Portage », ce qui veut illustrer que nous avons tous un bagage à porter sur nos épaules et que nous avons à nous rendre d'un point A à un point B. Elle remercie les bailleurs de fonds qui soutiennent le projet : le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec, la Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec (CDRHPNQ), le Centre régional d'éducation des adultes des Premières Nations de Kahnawake de même que l'équipe du Centre de services urbains et le RÉSEAU qui offre une tribune au sein de la communauté. Elle remercie les membres du RÉSEAU de leur accueil.

Elle invite tous les jeunes à se lever à l'appel de leur nom. Le groupe est constitué de jeunes de 17 à 35 ans, de diverses origines, en provenance du Québec, du Nunavik et de l'Ouest canadien, francophones et anglophones. Applaudissements.

Marie-Josée Parent assure la présidence d'assemblée pour l'après-midi. Elle invite M. Marc Maracle à présenter son organisme, l'Ottawa Aboriginal Coalition, ses structures de fonctionnement ainsi que son plan stratégique.

M. Maracle remercie le RÉSEAU de l'avoir invité à partager l'expérience de la Coalition dans la mise en œuvre d'une approche collaborative entre les différents prestataires de services à la communauté autochtone. Il souhaite également exposer l'apport de la Stratégie urbaine de 1997 jusqu'à 2014, l'une des retombées de la Commission royale sur les peuples autochtones de 1996. Des changements ont été apportés en 2014, et c'est l'Association nationale des centres d'amitié autochtones qui a pris la relève de la Stratégie autochtone.

Tout en soulignant l'importance du réseau des centres d'amitié, ces derniers sont au nombre de 119, alors que l'on compte 6 000 entités urbaines autochtones. On peut donc compter sur une grande diversité et des capacités appréciables dans les communautés autochtones. Et dans les villes d'importance, telles que Montréal, il importe de saisir les opportunités que dégage la présence d'une forte communauté autochtone, ce que reconnaît le gouvernement fédéral.

Pour ce qui est de l'Ottawa Aboriginal Coalition, M. Maracle souhaite faire ressortir ses priorités, l'importance du développement des relations entre ses membres et la collaboration établie avec la Ville d'Ottawa, un niveau de gouvernement qui n'était pas traditionnellement perçu comme un partenaire pour les Autochtones. Par ailleurs, en Ontario, le gouvernement fédéral continue d'entretenir des relations particulières avec Toronto, Ottawa et Thunder Bay sur la base de la Stratégie urbaine.

Le premier niveau de relations concerne la Ville d'Ottawa. La mise sur pied de la Coalition date de 2000-2001 et elle découle d'un programme fédéral sur l'itinérance qui devait être administré par les municipalités. La communauté autochtone s'est alors adressée à la Ville d'Ottawa pour être reconnue comme partie prenante, car les Autochtones représentaient alors 19 % des itinérant.e.s dans la Ville. Ce premier contact a permis l'établissement d'un dialogue continu.

À l'heure actuelle, 10 organisations prestataires de services font partie de la Coalition. Cette dernière n'a pas pour but de traiter d'enjeux politiques, mais plutôt de contribuer sur le terrain à une offre de services efficace répondant aux besoins des individus. De son côté, la Ville dispose d'un programme de relations multiculturelles qui a permis de former 15 000 personnes, et elle a fait un effort pour recruter des Autochtones, notamment grâce aux emplois d'été pour étudiant.e.s.

Mais la Ville va plus loin. Il y a cinq ans, elle a invité les deux communautés algonquines du territoire à participer à une consultation et a lancé un appel pour recruter des artistes algonquins pour contribuer à la réalisation de signes d'identification dans la Ville. Et récemment, le maire et d'autres dignitaires ont commencé à souligner que la Ville se trouve en territoire algonquin non cédé. Il se montre également respectueux de l'histoire et de l'apport autochtones. Le conseil municipal prononce une déclaration chaque année à l'occasion de la Journée nationale des Autochtones et a même créé une journée de sensibilisation à la réalité autochtone en organisant des activités de formation à l'intention du personnel. L'année dernière, celle-ci a porté sur le rapport de la Commission sur la vérité et la réconciliation qui venait d'être publié.

La Coalition repose avant tout sur un continuum de relations entre les membres qui débute par la sensibilisation et évolue jusqu'au niveau de l'éducation, sur la base du respect de l'intégrité de chacun d'entre eux. La confiance qui s'établit ainsi entre les membres conduit à la capacité de partager des risques ensemble. C'est ce qui permet d'entretenir un dialogue ouvert avec les représentant.e.s de la Ville qui n'est pas à sens unique. Ceux-ci en viennent, non seulement à écouter les demandes de la communauté, mais aussi à lui proposer directement des projets, à la consulter sur différents enjeux qui la concernent, par exemple dans les domaines de la santé, des services sociaux, de la culture, des protocoles à suivre pour traiter avec elle. Ce type de relation se retrouve également avec d'autres instances, dont le service de police, le réseau local des services de santé et certaines commissions scolaires.

Un groupe de travail a été mis sur pied en 2007 auquel peuvent participer, selon l'enjeu discuté, des représentants de différents services municipaux. Action Canada a d'ailleurs publié un rapport sur le travail réalisé par les villes d'Ottawa et de Vancouver avec les communautés autochtones. Il est disponible dans le site web d'Action Canada.

Le deuxième niveau de relations qui s'est établi tôt dans la formation de la Coalition concerne United Way. Il y a cinq ans, United Way a recueilli 33 millions de dollars dans la région d'Ottawa. Or, seulement 250 000 \$ ont été versés à trois ou quatre organisations autochtones. Pourtant, la mission de United Way consiste à soutenir les couches les plus vulnérables de la société qui offrent les plus grandes possibilités d'amélioration. Qui, sinon les enfants et les jeunes Autochtones, répond le mieux à cette définition? Des représentations ont donc été faites auprès de United Way qui a reconnu les besoins de la communauté et a contribué à financer le développement des capacités de la Coalition afin d'accroître son aptitude à faire entendre sa voix à l'intérieur de l'organisation. En conséquence, United Way a présenté à la Coalition des bailleurs intéressés à financer des projets pour la communauté autochtone. Elle a également travaillé avec la communauté pour repérer des Autochtones pouvant siéger à des conseils d'administration et, depuis, quatre ans, la Coalition a un représentant qui siège au conseil de United Way de façon à ce que les préoccupations des Autochtones soient portées par une voix autochtone.

Le troisième niveau de relations découle de la Stratégie urbaine qui a permis de constituer des réseaux urbains dans 15 villes au Canada. Dix directeurs généraux d'organisations siègent ainsi à la Coalition; mais ils sont tous très occupés et il est difficile de faire les suivis des réunions. C'est pourquoi la Coalition a embauché un coordonnateur et un facilitateur pour s'assurer que la voix autochtone se fasse entendre.

Quatrièmement, la Coalition entretient des relations avec le ministère des Affaires autochtones du gouvernement de l'Ontario. À une certaine époque, celui-ci était un partenaire à parts égales avec le gouvernement fédéral et il contribuait à soutenir le développement des capacités en complétant le financement accordé à la Coalition par le gouvernement fédéral, ce qui n'était pas le cas dans les 14 autres villes bénéficiant de la Stratégie urbaine.

En cinquième lieu, des efforts importants ont été investis auprès des commissions scolaires en vue d'accroître la réussite scolaire, car il s'agit d'une condition essentielle pour l'accès au marché du travail. Et si on ne peut pas tenir compte de toutes les composantes, telles que le logement, la santé, l'éducation, il est très difficile d'avoir accès à des emplois de qualité. C'est justement le but que poursuit la Coalition, à savoir d'ouvrir le maximum de portes afin que la communauté dispose d'une diversité de choix. Ultiment, il revient aux individus, aux familles et aux organisations de déterminer la porte à franchir. Et s'ils trébuchent en cours de route, il revient à la Coalition de les soutenir et de les accompagner dans leur cheminement.

À l'heure actuelle, la Coalition s'engage dans un sixième niveau de relations qui concerne le dossier de l'employabilité. Avec l'élection d'un nouveau gouvernement, on peut espérer engager un dialogue, ce qui n'était pas le cas avec le gouvernement précédent. La Coalition a demandé au maire d'Ottawa d'écrire au ministre des Affaires autochtones une lettre d'appui reconnaissant le travail réalisé par la communauté. Il serait en outre souhaitable que les six villes comprenant la plus forte population autochtone (Montréal, Toronto, Vancouver, Calgary, Edmonton et Ottawa) entreprennent une action commune auprès du nouveau ministre en vue

de rétablir la relation directe qui existait auparavant, ceci sans nécessairement remettre en question le rôle des regroupements des centres d'amitié. Nous avons besoin d'aide pour mieux faire entendre notre voix, et le monde municipal peut jouer un rôle significatif et donner un nouvel élan dans le contexte actuel. Nous avons besoin d'une plus grande transparence afin de savoir comment les fonds publics dédiés aux Autochtones sont utilisés.

Notre démographie joue en notre faveur, et il importe de cibler nos jeunes dans au moins 50 % de nos interventions, faute de quoi nous risquons de manquer le bateau. Et nous devons trouver le moyen de faire place aux jeunes dans nos organisations afin de leur permettre d'exprimer leurs préoccupations et de prendre part aux décisions qui les concernent.

Il importe d'établir des liens avec les municipalités à l'image de ce qui est présenté dans le rapport d'Action Canada. M. Maracle s'est adressé à la Fédération canadienne des municipalités pour parler de la population autochtone urbaine. La réaction de celle-ci a été de mentionner que les municipalités ont des relations avec plusieurs communautés autochtones, mais il s'agissait des Premières Nations limitrophes des municipalités qui partagent certains services publics (police, pompiers, etc.). Il n'était pas question des Autochtones établis en milieu urbain. Il a donc été invité à s'adresser au conseil d'administration le 20 novembre prochain pour présenter le travail réalisé à Ottawa et le potentiel qu'offre aux municipalités la possibilité de travailler avec leur population autochtone. Les 15 villes ciblées par la Stratégie urbaine comprennent 50 % de la population autochtone urbaine. Si on allait plus loin en visant les 25 municipalités qui ont une population autochtone significative, on rejoindrait 80 % de la population. Cela représenterait des économies d'échelle importantes de travailler ainsi avec un regroupement de municipalités et de mettre en œuvre des collaborations. L'expérience d'Ottawa démontre que cela fonctionne, et c'est le cas parce que le maire s'est fait le champion de la cause.

M. Maracle a accepté de s'adresser au RÉSEAU, car il considère essentiel d'entretenir des liens même si la Stratégie urbaine n'est plus en vigueur. Il souhaite inviter le RÉSEAU à établir un lien plus direct avec le maire de Montréal.

### **Questions et commentaires**

L'exemple de United Way amène à penser qu'une démarche pourrait être entreprise auprès de Centraide. On pourrait demander à Centraide comment elle se compare à United Way pour ce qui est du soutien aux plus vulnérables.

Dans le cadre de la Stratégie urbaine, il était possible pour les organisations des villes participantes de se rencontrer. Est-ce toujours possible? Ce serait souhaitable.

L'une des premières demandes à adresser au nouveau gouvernement serait de fournir aux organisations les moyens de travailler en concertation sur des enjeux communs. M. Maracle demande au RÉSEAU s'il est prêt lui-même à s'engager dans un tel processus et à interpeller directement le maire Coderre pour qu'il intervienne auprès du gouvernement fédéral.

Dolorès André ne peut parler au nom du RÉSEAU, mais elle mentionne que celui-ci comprend des représentants des gouvernements des trois niveaux ainsi que des Premières Nations et

des Inuit. En tant que représentante du comité sur l'éducation et l'employabilité, elle est heureuse d'apprendre ce qui se passe plus à l'ouest et croit que Montréal pourrait en bénéficier. À Montréal, il y a beaucoup d'Autochtones qui viennent de partout au Canada, et il serait utile d'établir des partenariats.

On constate en effet des traits communs dans les différentes villes et, tout en préservant la souplesse permettant de répondre adéquatement aux besoins locaux, il importe de savoir ce qui se passe ailleurs. Notre force réside dans notre nombre. Dans le cadre de l'ancienne Stratégie urbaine, une forme de coalition ou de comité directeur était en place auquel tout groupe intéressé pouvait participer. Il offrait l'occasion aux trois niveaux de gouvernement de s'asseoir à la même table pour discuter de planification. Et il en était de même pour les composantes autochtones (Premières Nations, Inuit et Métis). Il n'était pas possible pour une organisation de contrôler la table, parce que cette dernière existait pour représenter la diversité des intérêts. L'accent était mis sur la prestation des services plutôt que sur les enjeux politiques. Et comme la Stratégie urbaine ne comportait pas une enveloppe financière importante, les organisations politiques autochtones n'y trouvaient pas d'intérêt particulier. C'est ainsi que l'on a pu travailler davantage au développement des communautés.

Catherine Joncas, du comité Arts et Culture, mentionne qu'une représentante de la Ville participe au RÉSEAU. Mais elle retient qu'il serait sans doute intéressant de développer une relation directe avec le maire. Par exemple, dans le cadre du 375<sup>e</sup> anniversaire de Montréal en 2017, le comité Arts et Culture pilote depuis plusieurs années la création d'un lieu culturel et artistique pour les Autochtones, mais ce projet connaît des difficultés. Il serait peut-être davantage pris au sérieux s'il bénéficiait d'un appui plus marqué de la Ville. Il y a une réflexion à faire à ce sujet dans le RÉSEAU.

Nahka Bertrand, coordonnatrice du comité jeunes, trouve elle aussi que la relation avec la municipalité est porteuse, car 50 % des décisions qui touchent la communauté se prennent au niveau municipal. Elle partage les commentaires faits au sujet de la place à faire aux jeunes et a noté le potentiel offert par les organismes de charité.

M. Maracle invite les membres du RÉSEAU au prochain forum annuel de la Coalition qui se tiendra le 10 décembre prochain dans des locaux prêtés par la Ville. Il mentionne par ailleurs que la communauté autochtone a été appelée à collaborer avec la Ville pour la planification des festivités entourant les célébrations de 2017.

Geneviève Beaudet demande si la Coalition est engagée dans d'autres mouvements. Elle rappelle le Forum social des peuples qui s'est tenu à Ottawa en 2014 et qui a fait une grande place aux Autochtones avec la tenue de 25 ateliers sur des enjeux propres aux Autochtones. Et en 2016 se tiendra à Montréal le Forum social mondial. Ne serait-ce pas une bonne occasion offerte aux différentes organisations pour échanger entre elles et se concerter?

Effectivement, des membres de la Coalition d'Ottawa ont participé au Forum social des peuples. Et si un événement similaire a lieu à Montréal, ce sera une bonne occasion de faire entendre notre voix et d'échanger entre nous.

Nadine St-Louis, fondatrice d'un OSBL dans le domaine culturel, a siégé au conseil d'administration d'un organisme autochtone de Toronto pendant quatre ans. De retour à



Montréal, elle a pu constater des différences entre les deux organisations. Ainsi, à Toronto, les membres des différents comités siégeaient en même temps à la même table avec AADNC et avec un représentant municipal. En termes de gouvernance, il importe d'avoir une représentation intersectorielle à tous les niveaux. Elle considère que, à Montréal, la représentation est fragmentée, la Ville ne participe pas dans un véritable esprit d'inclusion à nos rencontres.

Ce qui existe à Toronto en termes d'intégration se compare à l'expérience d'Ottawa. Et M. Maracle se rend disponible pour agir comme personne-ressource pour le RÉSEAU de Montréal.

Remerciements et applaudissements.

## **PRÉSENTATION DE L'ACCORD DE COLLABORATION ENTRE LE SPVM ET LE RÉSEAU**

La présidente d'assemblée invite Nakuset, Rachel Deutsch, coordonnatrice du projet du square Cabot, et le commandant Khan Du Dinh à présenter l'accord de collaboration entre le SPVM et le RÉSEAU, dont la signature a eu lieu le 25 juin. Cet accord résulte d'une initiative du sous-comité sur l'itinérance. Il fait suite à un important travail préliminaire mené auprès de plusieurs postes de quartier ainsi qu'auprès de la Brigade de l'espace public qui a mené à conclure qu'il fallait intervenir à un niveau supérieur et en arriver à un accord général. Rachel souligne que d'autres membres du RÉSEAU ont aussi collaboré aux négociations ayant conduit à l'accord, notamment Sylvia Souza, Wayne Robinson et Vivian Carley.

L'accord comprend quatre composantes :

### **1. Renforcer le partenariat**

On donne l'exemple d'organisations autochtones, telles que PAC, qui effectuent déjà des patrouilles conjointes avec le SPVM. En vue d'aller plus loin dans les expériences de partenariat, le SPVM a créé en juin un poste d'officier de liaison avec la communauté autochtone, qui est occupé par M. Carlo de Angelis.

Une consultation par courriel a eu lieu auprès des différentes organisations autochtones de Montréal pour savoir si elles souhaitaient elles-mêmes développer de meilleures relations avec les services policiers locaux. Un rappel sera fait et servira en outre à faire connaître le rôle de l'officier de liaison.

L'un des premiers objectifs de l'accord visait la création d'un comité de vigie réunissant des représentants du SPVM, mais aussi différents partenaires parmi les organismes qui interviennent auprès de la communauté autochtone de même que des membres du RÉSEAU. Une première rencontre va avoir lieu le 9 novembre. Le comité de vigie servira de point de chute permettant d'échanger de l'information sur les enjeux qui surgissent sur le terrain. Les membres du comité ne seront pas là uniquement pour écouter, mais aussi pour prendre des décisions et passer à l'action.

## 2. Travailler à sensibiliser les agents du SPVM

Il y a plus d'un an que l'on travaille à développer des outils de sensibilisation. On a étudié ce qui se fait à cet égard dans d'autres villes et retenu les meilleures pratiques. On a aussi consulté des membres de la communauté pour s'informer de leurs préoccupations. Finalement, un guide de 25 pages a été réalisé et il sera utilisé pour fournir de la formation à tous les officiers de police sur différents sujets, par exemple les réalités culturelles, le colonialisme, les pensionnats, l'anti-oppression, etc.

La D<sup>re</sup> Elizabeth Fast, qui est métisse, a contribué à la conception de la formation. Celle-ci peut se subdiviser en différents modules. Dans un monde idéal, elle pourrait s'étendre sur trois jours – et dans certaines villes du Canada, elle est même plus longue --, mais cela risque de ne pas être réaliste dans le contexte de Montréal. Il reviendra aux différents postes de déterminer les modules les plus pertinents pour eux dans un premier temps. À la longue, on espère pouvoir offrir toute la formation.

On procédera aussi à l'embauche d'une personne autochtone bilingue qui pourra visiter les différents postes de police pour fournir cette formation. Nadine St-Louis exprime son intérêt pour ce poste.

## 3. Établir un protocole pour la prévention dans les aéroports

Ce protocole s'apparente à ce que fait le YMCA dans les gares (programme Premier Arrêt). Il s'agit d'un programme de prévention proposé par l'officier de Angelis concernant l'accueil des personnes en provenance du Nord qui ne connaissent pas Montréal et qui peuvent ainsi être vulnérables à certains dangers. Le protocole vise à leur fournir de l'information sur les ressources qui sont à leur disposition.

Un tel protocole existe déjà dans d'autres villes. Toutefois, cela exige des ressources financières afin d'embaucher du personnel.

## 4. Établir un protocole au sujet des femmes autochtones disparues et assassinées

Cette situation dramatique se produit à un rythme alarmant, même à Montréal. Étant donné le manque de confiance des Autochtones envers la police, il y a une forte réticence de leur part à s'adresser à elle d'autant plus que, dans le passé, les cas qui lui ont été rapportés n'ont pas été considérés aussi sérieusement qu'ils auraient dû l'être. Alana Boileau de Femmes autochtones du Québec a fait un important travail de défrichage auprès de la communauté autochtone pour faire ressortir ses perceptions et ses attentes et auprès du SPVM afin de dresser la liste des ressources qu'il peut mettre à contribution.

On a aussi fait de la recherche sur les protocoles existants au sujet du trafic des êtres humains, de la violence et des personnes portées disparues afin d'améliorer le traitement des cas. Par exemple, lorsqu'on rapporte la disparition d'une personne, ce cas devrait être jugé prioritaire. Parmi les mesures retenues, on mentionne la création d'un poste de coordination qui sera occupé par une personne autochtone qui agira comme intermédiaire entre le SPVM et la communauté autochtone qui, souvent, se montre réfractaire à communiquer directement avec la police. Cette personne pourrait aussi être contactée par

une femme qui souhaite faire savoir à sa famille qu'elle est en sécurité, mais n'est pas disposée à revenir à la maison. Elle aurait aussi pour fonctions de faire de la prévention et de l'éducation. Ainsi, on pourrait remettre aux femmes qui arrivent à Montréal une trousse de bienvenue qui comprendrait des billets de métro, une liste de numéros de téléphone et des invitations à entrer en contact avec différentes organisations, car la constitution d'un réseau communautaire contribue à assurer la sécurité.

Nakuset rapporte qu'elle a participé avec Alana Boileau, le mois dernier, à Edmonton, à une conférence sur les femmes autochtones disparues organisée par le service de police. Le travail réalisé à Montréal jusqu'ici sur le protocole y a été présenté et a reçu des réactions positives indiquant que le RÉSEAU est sur la bonne voie dans ce dossier et suggérant des sources de financement.

Par la suite, le RÉSEAU a sollicité le maire de Montréal pour obtenir une contribution de 10 000 \$ en vue de créer une ligne d'urgence mettant en lien avec un membre de confiance de la communauté autochtone qui pourrait, à son tour, appeler la famille, les amis, les refuges, les hôpitaux afin de dresser le profil d'une personne réputée disparue et qui pourrait alors référer le cas à la police. Par ailleurs, la recherche a démontré que la police ne communique pas suffisamment avec les familles des personnes disparues; il y aurait lieu d'établir des communications régulières faisant état de l'évolution de l'enquête et même de mettre en place une base de données sur les centres de crise autochtones pouvant offrir du soutien. Plusieurs organisations autochtones pourront contribuer au financement d'un tel service, telles que le projet du square Cabot, Femmes autochtones du Québec, le Foyer pour femmes autochtones. PAC pourrait également fournir de l'expertise. Le dossier progresse rapidement, et le sous-comité sur les femmes autochtones disparues se réunit chaque semaine.

Rachel Deutsch conclut la présentation en soulignant la collaboration reçue de la part du SPVM et elle remercie toutes les personnes qui ont participé aux travaux ayant mené à la conclusion d'un accord.

## **FORUM OUVERT SUR L'ACCORD DE COLLABORATION ENTRE LE SPVM ET LE RÉSEAU**

Dans le contexte des révélations ayant récemment été faites à Val-d'Or, certains participant.e.s mentionnent qu'ils peuvent difficilement faire confiance à la police. On demande notamment pourquoi on ne fait pas appel à des policiers autochtones qui travailleraient dans leur communauté.

Le commandant Khanh Du Dinh reconnaît que la confiance n'est pas acquise et qu'elle doit se gagner auprès de la communauté, étant donné l'historique de ses relations avec les services de police. Il s'agit d'un dossier qui ne se travaille pas uniquement sur la base des structures, mais surtout avec le cœur. Il reste encore un long chemin à parcourir, et il est persuadé que la collaboration avec le RÉSEAU et avec différents partenaires va mener à des résultats concrets. D'autre part, le SPVM compte une douzaine de policiers autochtones. Nakuset ajoute qu'on peut compter sur la présence d'un comité de vigie formé de membres autochtones et d'une policière autochtone. Elle invite les jeunes à participer à ce comité.

Une participante rapporte qu'Yves Francoeur, président du syndicat des policiers, a affirmé à Radio-Canada qu'il n'y avait qu'une poignée d'Autochtones à Montréal et qu'il n'y avait pas vraiment de communauté. Comment faire pour corriger le tir le plus rapidement possible?

Le commandant Khanh Du Dinh précise que les propos de M. Francoeur ne reflètent pas l'opinion du SPVM. Le syndicat et le SPVM sont deux entités distinctes. Il concède toutefois que ce dernier devra veiller à communiquer clairement afin de rectifier les perceptions.

Nadine St-Louis est d'avis que, lors des formations, l'on devrait diffuser les statistiques sur la présence et la répartition des différentes nations autochtones à Montréal. Il serait sans doute utile d'offrir de la formation en ligne, ce qui permettrait aux commandants de la diffuser plus rapidement à un plus grand nombre de policiers. Le commandant Khanh Du Dinh rappelle que le deuxième objectif du protocole porte justement sur la formation des policiers, non seulement sur la base des données chiffrées, mais surtout sur celle de la réalité vécue. La formation en ligne ainsi que l'utilisation de capsules vidéos font partie des stratégies et sont déjà utilisées dans le cas de différentes communautés culturelles.

Danielle St-Laurent, elle-même autochtone, travaille à la division des Initiatives autochtones du Service correctionnel du Canada. Elle indique que ce n'est pas toujours facile de travailler pour le gouvernement et de faire face au racisme et à la discrimination. Elle est d'avis que la formation devrait aussi mettre l'accent sur ce qu'il y a de beau dans les cultures autochtones et pas uniquement sur les problèmes. Il serait souhaitable d'amener des policiers dans les communautés pour mieux leur faire comprendre la réalité, le sentiment d'appartenance et les raisons qui conduisent certaines personnes à aller vivre à Montréal.

Mélissa Mollen-Dupuis, d'Idle no More Québec, exprime sa satisfaction à propos de l'accord conclu avec le SPVM qui, pour une première fois, s'est réalisé non pas pour les Autochtones, mais avec eux. Elle souhaite toutefois faire écho aux commentaires des jeunes du projet Pakatan. Autant les policiers ne font pas de distinction entre les différentes nations, autant pour les jeunes « la police, c'est la police », peu importe le corps policier en cause. Ce qui l'inquiète, c'est que l'enquête sur les agents de la Sûreté du Québec mis en cause dans les événements de Val-d'Or a été confiée au SPVM. Ce dernier va-t-il avoir le recul nécessaire? D'autre part, le protocole concerne le travail de terrain, mais va-t-il porter aussi sur les mobilisations dans l'espace public? La question se pose étant donné la tenue d'une vigile de grande ampleur ce même jour à la Place des Arts.

Un autre participant mentionne que les Autochtones ne font pas confiance au SPVM pour mener l'enquête sur les événements de Val-d'Or. Ce qui est réclamé, c'est une enquête indépendante.

Le commandant Khanh Du Dinh comprend qu'il est difficile de distinguer entre les corps policiers. Cela étant, il peut affirmer aujourd'hui que la volonté est là. C'est dans le travail réalisé conjointement qu'on va pouvoir faire les distinctions. La formation va également servir pour ce qui est de la gestion des services d'ordre lors des manifestations. Quant au fait de confier l'enquête de Val-d'Or au SPVM, il s'agit d'une décision politique.

On demande s'il est encore possible de se joindre au comité de vigie et, si oui, comment il faut procéder? Et s'agit-il d'un comité qui va tenir compte de nos préoccupations ou bien n'est-ce pas uniquement un comité d'Indiens de service (*token Indians*) ?

À sa première rencontre, le 9 novembre, le comité va se pencher sur son fonctionnement et sur le recrutement de membres prêts à s'engager de façon soutenue. Les personnes intéressées à se joindre au comité peuvent envoyer un courriel à Rachel. La question du comité de service demeure toujours préoccupante, et il faudra faire preuve de vigilance. Mais jusqu'ici, les choses se sont bien passées, et le SPVM a bougé beaucoup plus vite que ce que l'on attendait de sa part.

Geneviève Collard, Innue de la Côte-Nord, travaille au programme Pakatan. Elle mentionne que, à l'occasion de la foire Mammu, le SPVM a été invité. Il est venu avec un jeune Huron en processus de recrutement, et ce dernier travaille maintenant dans la police. Il est vrai qu'une grande méfiance subsiste. Il serait sans doute utile de mettre en évidence les membres autochtones du corps policier, mais également du service des pompiers, et d'en tirer une force. Cela étant, il ne doit pas être facile non plus d'être à la fois policier et autochtone et d'être ainsi coincé entre l'arbre et l'écorce. Plusieurs Autochtones ne souhaitent pas s'afficher comme tels. Il y aurait peut-être lieu de faire un recensement.

Des remerciements sont adressés au commandant Khanh Du Dinh, à Nakuset et à Rachel Deutsch.

## **BRAINSTORM POUR LA PROGRAMMATION CULTURELLE AUTOCHTONE DE 2017**

Avant d'entreprendre le brainstorm, Marie-Josée Parent présente une mise à jour sur le projet DestiNations, qui se veut l'ambassade culturelle de la communauté autochtone qui avait été proposé par André Dudemaine dès 1983. Son rêve était de concevoir un espace culturel à Montréal pour célébrer les cultures des Premières Nations, des Inuit et des Métis. En 1983, aucun gouvernement, autant autochtone qu'allochtone, n'était prêt pour un tel projet. C'est pourquoi André Dudemaine s'est plutôt tourné vers la création du festival Présence autochtone. Lorsque le RÉSEAU a été mis sur pied, il est revenu à la charge avec le comité Arts-Culture, et c'est ainsi que DestiNations a pris forme.

L'assemblée de fondation a eu lieu en mai. Depuis lors, on a procédé à une révision du plan d'affaires pour y inclure un volet sur le tourisme et donner un rayonnement international au projet. Un partenariat a été conclu avec Tourisme autochtone Québec de façon à faire connaître le centre partout dans le monde. Des lettres ont été envoyées à quatre ministres pour solliciter des investissements, et les réponses ont été encourageantes. On parle des ministères de la Culture, du Tourisme, du Secrétariat aux Affaires autochtones et du Secrétariat de la Métropole. On souhaite obtenir une entente interministérielle afin de pouvoir préciser la date du début de la construction. Pour le moment, on vise 2017 avec une inauguration en 2018. Au départ, l'ouverture du centre était prévue pour 2017. Mais avec le changement de gouvernement à Québec, tout le processus a été ralenti. Finalement, le budget de 12 millions de dollars réservé par le gouvernement Marois est de nouveau disponible. Le maire Coderre a été mis au courant de ce déblocage et il lui a été demandé de réintégrer DestiNations parmi les legs du 375<sup>e</sup> anniversaire. Le PDG de Tourisme Montréal s'est engagé de son côté à solliciter une rencontre avec le Maire pour remettre le projet sur les rails. Le président du conseil d'administration de DestiNations, Ghislain Picard, va de son côté présenter le projet à la Table des Chefs à la mi-novembre en vue d'obtenir une résolution d'appui au projet.

Les choses évoluent bien, mais il reste encore beaucoup de travail à faire. L'objectif est de réunir les 2/3 du budget d'ici le printemps 2016. Le lieu d'implantation n'est pas encore arrêté, mais trois sites au centre-ville font l'objet d'étude. Au prochain rassemblement, on invitera Tourisme autochtone pour qu'on puisse prendre connaissance de l'ensemble du projet. Et Marie-Josée Parent prévoit faire une nouvelle consultation publique.

Il faut souligner aussi que DestiNations a reçu un financement de Partenariats urbains qui est géré par le Regroupement des centres d'amitié autochtones pour faire une recherche sur le développement culturel autochtone à travers le Québec. La phase 1 est en cours dans cinq régions urbaines : Gatineau, Montréal, Québec, Saguenay et Sept-Îles. Il s'agit de dresser un état des lieux pour ce qui est des emplois, de la production, des consommateurs et des visiteurs. Par la suite, on va solliciter une nouvelle subvention à Partenariats urbains pour mener une phase 2 permettant de réaliser l'étude dans de plus petites villes et de couvrir l'ensemble du territoire. Ce projet profite de partenariats avec le Conseil des Arts et des Lettres du Québec, le Conseil des arts de Montréal, Tourisme autochtone Québec et la Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec. Tous ces partenaires se sont engagés à mettre en œuvre les recommandations qui découleront de la recherche dans leur structure de financement pour soutenir les artistes et les organismes autochtones.

Nadine St-Louis rappelle que, au cours des discussions, de la confusion a surgi entre DestiNations et son propre projet culturel, Ashukan, Feux sacrés. Est-ce que cela a représenté un enjeu par rapport à la mairie ou à d'autres ordres de gouvernement?

Lors de l'ouverture d'Ashukan, on a eu droit à la réaction habituelle consistant à dire que nous avons déjà un centre culturel et que cela était suffisant. Mais grâce au soutien de Nadine St-Louis et d'André Dudemaine, on a pu démontrer que la mission des deux organismes différait, qu'ils étaient plutôt complémentaires et qu'il était nécessaire que ceux-ci soient situés à proximité l'un de l'autre. De fait, les Productions Feux sacrés vont pouvoir loger à l'intérieur de DestiNations, de même qu'Ondinook. Avec le festival Présence autochtone dans le secteur, on pourra presque parler d'un quartier autochtone au cœur de Montréal qui sera appelé à se développer.

Catherine Joncas demande où en est rendu le concept d'origine, qui visait à créer un lieu artistique et un espace culturel. Sa crainte est que l'on reproduise l'hôtel-musée de Wendake, que l'on en fasse un projet hybride que les gouvernements nous auraient accordé pour se débarrasser de nous, mais auquel on n'adhérerait plus et dans lequel on ne souhaiterait plus nous investir. Marie-Josée Parent répond qu'elle a partagé ces craintes pendant quelques mois lors des négociations avec Tourisme autochtone. Les bailleurs gouvernementaux avaient posé comme condition d'acceptation le partenariat avec Tourisme autochtone. De fait, le volet récréotouristique disposera de son espace propre et Tourisme autochtone fournira son expertise pour l'accueil. Mais autrement, le projet demeure intact. Tourisme autochtone a compris l'importance que le projet émerge de la communauté de Montréal et qu'il ait une vocation avant tout culturelle.

Pour ce qui est de la programmation culturelle autochtone de 2017, qui est l'année marquant le 375<sup>e</sup> anniversaire de Montréal et le 150<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération canadienne, il a été

jugé essentiel d'assurer une forte présence culturelle autochtone à cette occasion. Un travail de planification a été entrepris auquel collaborent plusieurs organisations. Une demande de subvention a été présentée à la Société du 375<sup>e</sup> anniversaire en vue de concevoir une stratégie de communication d'envergure.

Il serait important que le RÉSEAU soit associé à cette initiative, et c'est pourquoi une consultation a lieu aujourd'hui sous la forme d'un brainstorm afin de déterminer comment on peut mettre de l'avant une programmation autochtone au centre-ville pour 2017. Les participant.e.s sont invité.e.s à former quatre groupes invités respectivement à se pencher sur les éléments suivants :

- les outils de communication;
- l'identité visuelle dont il faudrait se doter pour véhiculer une identité commune;
- les autres projets culturels qui pourraient émerger et être inclus dans la programmation;
- des solutions pour faire durer la programmation au-delà de 2017.

Une demande de financement a été présentée à la Société du 375<sup>e</sup> anniversaire pour réaliser une campagne de marketing

Les suggestions seront recueillies sur des feuilles mobiles et seront affichées dans un groupe Facebook où elles pourront être complétées.

## **ANNONCES COMMUNAUTAIRES**

Nakuset souligne la présence d'un représentant d'Amnistie internationale.

### **❖ Vigile**

À 18 h, ce même jour, une vigile aura lieu sur l'esplanade de la Place des Arts en solidarité avec les femmes de Val d'Or dans le but de faire comprendre au gouvernement que la violence envers les femmes autochtones doit cesser. Plusieurs organisations seront présentes, dont Femmes autochtones du Québec, l'APNQL, Fini l'inertie / Idle no More. Le Chef régional va y prendre la parole ainsi que Nakuset et d'autres membres de la communauté autochtone. Invitation est faite aux personnes présentes à y assister.

### **❖ Projet Pakatan**

Dolorès André, qui représente le cercle de l'éducation et de l'employabilité du RÉSEAU et qui travaille aussi au centre des services urbains à Montréal de la Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec, souhaite faire une mise à jour sur le projet d'insertion socioprofessionnelle Kamamukanit pour les jeunes. Un nouveau projet, Pakatan, a débuté et en est à sa deuxième cohorte. Dans le premier groupe qui a terminé, sur les 10 participants inscrits, sept ont réalisé le parcours au complet, et la majorité d'entre eux sont maintenant en emploi ou sont retournés aux études. Le deuxième groupe comprend 10 jeunes. Certains d'entre eux vont venir au rassemblement plus tard dans la journée.

Le projet se déroule bien. La recherche de financement se poursuit. Des remerciements sont adressés aux personnes et organismes qui y ont collaboré au cours de la dernière année.

Par ailleurs, le cercle avait réalisé un guide de référence sur l'emploi à l'intention des Autochtones. Celui-ci est épuisé. Il a été mis à jour, et la nouvelle version devait être présentée aujourd'hui, mais il y a eu un retard pour ce qui est du graphisme. Il sera donc disponible la semaine prochaine, et on pourra s'en procurer des exemplaires au local.

#### ❖ Ateliers d'éducation

Rachel Deutsch annonce qu'une série d'ateliers gratuits vont débiter prochainement au Centre d'amitié à l'intention de toutes les personnes oeuvrant dans la communauté autochtone.

#### ❖ Wapikoni mobile

Virginie Michel, qui travaille aux communications pour la Wapikoni mobile, souhaite informer les membres que, depuis quelques mois, la Wapikoni dispose d'un studio d'enregistrement complètement équipé qui peut être mis à la disposition de la communauté. Des cinéastes professionnels ainsi que les cinéastes les plus avancés de la Wapikoni, qui suivent en ce moment une formation en montage à l'UQUAM, peuvent prêter leur concours pour la réalisation de vidéos. Il s'agit en même temps d'un débouché d'emploi pour les jeunes en formation. Il y a des coûts rattachés à l'utilisation du studio, mais ils sont moins élevés que sur le marché. L'information à ce sujet se trouve dans la section « services offerts » du site web de la Wapikoni. On peut notamment trouver du doublage en langues autochtones, de l'enregistrement musical, etc.

#### ❖ Projet Bleu Terre / Droit à un environnement sain

Cam Cheema, de la Fondation Davis Suzuki, coordonnateur pour le Québec du Projet Bleu Terre / Droit à un environnement sain (*Blue Dot Movement / Right to a Healthy Environment*). Ce mouvement a été lancé il y a 18 mois par une tournée pancanadienne effectuée par David Suzuki sur les droits environnementaux et sur la responsabilité de chaque individu dans la protection de notre air, de notre eau et de notre sol.

Jusqu'ici, 110 pays dans le monde ont reconnu le droit à un environnement sain, mais le Canada n'en fait pas partie. La campagne vise à amener tous les niveaux de gouvernement à adhérer à ce mouvement en misant sur la création d'organisations de base à travers le Canada. L'objectif initial était d'obtenir des déclarations de trois municipalités d'importance en faveur d'un environnement sain. Mais le mouvement a vraiment pris de l'essor et, un an plus tard, nous avons 150 municipalités qui ont endossé la déclaration, dont la Ville de Montréal. Nous avons reçu des témoignages de nombreuses communautés, notamment d'un certain nombre qui n'ont pas accès à des sources d'eau potable. Cette mobilisation a conduit le gouvernement du Manitoba à promulguer une charte des droits qui reconnaît que les droits environnementaux ne peuvent se dissocier des droits de la personne.

Ultimement, le but de la campagne est d'obtenir que le gouvernement du Canada adopte un amendement à la Charte canadienne des droits et libertés pour y enchâsser le droit à un environnement sain. Pour ceux et celles qui jugeraient la chose impossible, il faut rappeler que



la Constitution canadienne a été amendée 11 fois jusqu'ici, et pour des raisons nettement moins importantes que le droit de respirer un air pur et de consommer de la nourriture saine.

Il participe aujourd'hui au rassemblement du RÉSEAU afin d'écouter et de voir s'il y a des possibilités pour le RÉSEAU et la Fondation de collaborer sur cet enjeu. Son rôle consiste à développer des liens avec les organisations de base et d'offrir de la formation à de jeunes leaders. Il sera sur place toute la journée pour échanger avec les participant.e.s.

Précédemment, il a travaillé dans le domaine de la justice sociale, notamment à New York auprès de minorités ethniques et raciales. Et il a constaté que les membres de ces communautés sont justement ceux qui sont le plus atteints par la mauvaise qualité de l'environnement. Par exemple, dans le Bronx, 40 % des enfants souffrent de problèmes respiratoires. Au Canada même, certaines communautés vivent dans des conditions qui s'apparentent à celles du Tiers Monde en n'ayant pas accès, par exemple, à l'eau potable, et ce, parce que cela ne fait pas partie de droits reconnus.

#### ❖ **Clinique juridique itinérante**

Donald Tremblay et Sara Archambault souhaitent présenter la Clinique juridique itinérante qui, comme son nom l'indique, se déplace pour aider les personnes vulnérables, en situation d'itinérance, qui ont des problèmes avec la Loi. Elle travaille beaucoup avec le Projet autochtone du Québec (PAC). Ils sont disponibles au cours de la journée pour échanger avec les participant.e.s.

#### ❖ **Musique nomade**

Nadine St-Louis annonce que, le 20 novembre, Musique nomade, un groupe de jeunes musiciens autochtones émergents, vont faire l'ouverture d'un spectacle par un musicien mohawk de l'Ontario, Logan Stats, à l'Espace culturel Ashukan.

### **CHANTS DE CLÔTURE AVEC LE GROUPE DE TAMBOURS BUFFALO HAT SINGERS**

Le groupe Buffalo Hat Singers clôture le rassemblement d'automne avec une performance de tambours.

### **PRIÈRE DE CLÔTURE AVEC NORMAN ACHNEEPINESKUM**

Norman Achneepineskum est invité à prononcer la prière de clôture.

L'ordre du jour étant épuisé, le rassemblement d'automne du RÉSEAU prend fin à 16 h 15 avec un nouveau tirage. Il est suivi par l'AGA du Centre justice autochtone de Montréal à 16 h 30.